



Semaine du 23 au 29 juin 2008 n° **221**

## Sommaire

- **Hôpital du Mans** : les syndicats appellent à débrayer le 23 juin
- **Fin de la pub à la télé publique** : les salariés ont manifesté leur inquiétude
- **INSEE** : trois syndicats accusent la direction de « discrimination »
- **Airbus** : appel intersyndical à ne pas dresser Allemands contre Français
- **Sécu** : le Medef veut s'attaquer aux malades à 100 %
- **Céreq** : contre le chômage, un diplôme de l'enseignement supérieur c'est un plus

## Édito

### Recherche, éducation, culture, médias : des luttes qui font sens

Bon d'accord, la France s'est pris quelques claques en Europe ces jours derniers. On peut bien sûr penser à la présidence Française qui va commencer avec le non irlandais à un traité que notre bonimenteur à Rolex a essayé de vendre comme un marchand de voiture d'occasion. On peut aussi parler de l'Euro de foot et du coup le débat, ou du moins c'est ce qu'on voudrait nous faire croire, serait : « faut-il virer le sélectionneur ? » Palpitante question. Mais qui ne parvient pas à nous faire oublier d'autres urgences sociales. On est passé bien vite cette semaine sur le demi million de manifestants qui ont défilé à l'appel de la CGT, CFDT, FSU et Solidaires, le 17 pour défendre les retraites solidaires et le temps de travail. On a carrément

rien dit des chercheurs qui ont une nouvelle fois manifesté contre la réforme du CNRS et son éclatement en six instituts nationaux (mathématiques, physique, chimie, sciences de l'ingénieur, sciences humaines et sociales, écologie et biodiversité) dont les directeurs seront nommés par le ministère. Pourtant, c'est par centaines qu'ils ont manifesté jeudi dans les villes comptant des délégations régionales du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) pour dénoncer ce projet de réforme « Horizon 2020 ». A Paris, le conseil d'administration qui devait avaliser le projet a été reporté suite à l'occupation du siège de l'organisme par un millier de manifestants. Pour autant, on sait que le gouvernement veut faire vite, contre l'avis de la communauté scientifique. Mais que le gouvernement y prenne gare, la menace de démission collective des directeurs de laboratoires n'est pas en l'air. On a pas pu en revanche passer à côté de la mobilisation unitaire des personnels des chaînes de télévisions publiques qui se sont à nouveau manifestés le 18 juin lors de la publication du rapport de la Commission Copé sur la suppression de la publicité sur ces chaînes. Non pas tant qu'ils aiment la pub. Mais parce qu'elle est faite de mieux, l'une des ressources essentielles de la télévision publique. Et que la supprimer sans la compenser par autant de produit de la redevance, c'est retrancher un bon quart du budget et la saboter. Dans ces deux conflits, ce sont les catégories de salariés qualifiés et hautement qualifiés qui sont en mouvement. Comme les enseignants qui se mobilisent depuis des mois ou encore les personnels de la météorologie nationale. Leur mobilisation sur des thématiques distinctes se rejoignent néanmoins parce qu'il s'agit à chaque fois de défendre une certaine idée du service public, une certaine idée de la culture, du savoir, de l'immatériel, de la connaissance. Ces personnels défendent un travail qui leur fait sens et qui fait aussi sens pour tout un pays.



## Hôpital du Mans

### Les syndicats appellent à débrayer le 23 juin

Deux semaines après un débrayage suivi, les sections CGT, CFDT et FO du personnel de l'hôpital du Mans appellent à une nouvelle manifestation, lundi, à partir de 13 h 30. Elles entendent faire pression à



l'occasion de la tenue du conseil d'administration de l'hôpital. Les personnels sont inquiets et les syndicats évoquent un projet de suppression de 400 postes dans les quatre années à venir.

## Fin de la pub à la télé publique

### Les salariés ont manifesté leur inquiétude

Plusieurs milliers de salariés de l'audiovisuel public défilaient mercredi 18 juin à Paris, à l'appel de l'intersyndicale, pour marquer leur inquiétude sur les conséquences de la fin prochaine de la publicité pour le groupe France Télévisions. Ces manifestants représentaient les différentes chaînes de France Télévisions ainsi que RFI (Radio France International). De nombreux salariés de France 3 sont venus en bus depuis différentes régions. La Commission Copé a proposé de compenser en partie la fin de la publicité sur France Télévisions en affectant au budget de la télévision publique la part de la redevance allouée à RFI et à l'INA (Institut National de l'Audiovisuel), l'État devant ensuite à son tour compenser ce manque à gagner pour ces deux entreprises.



## INSEE

### Trois syndicats accusent la direction de « discrimination »

En se fondant sur une loi du 27 mai 2008 transposant une directive européenne sur l'égalité de traitement et la lutte contre les discriminations, les syndicats CGT, CFDT, Sud de l'INSEE accusent la direction de bafouer la loi. « Cette année,



comme en 2007, la direction interdit toute promotion pour le passage de catégorie C (la plus basse et la moins rémunérée) en catégorie B (intermédiaire) aux agents de plus de 54 ans », ont affirmé ces syndicats dans un communiqué.

## Airbus

### Appel intersyndical à ne pas dresser Allemands contre Français

Sept syndicats français et allemands de l'avionneur européen Airbus à Toulouse ont appelé à « contrer fermement toute tentative de dresser les salariés d'un pays contre ceux d'un autre », dans un communiqué commun publié jeudi. « Nos dirigeants mettent tout en œuvre pour que des ressentiments nationalistes voient le jour des deux côtés du Rhin, notamment pour faire aboutir le plan (de restructuration) Power8 ! », regrette le communiqué signé côté Français, par la CGT, FO, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC et côté Allemand, par IG Metall, notamment. « En aucun cas, les salariés, qu'ils soient Allemands ou Français, ne sont responsables des dysfonctionnements sur le site (d'assemblage de l'usine toulousaine, destiné au gros porteur A380) Jean-Luc Lagardère et dans l'ensemble du groupe », indique le communiqué.



## Sécu

### Le Medef veut s'attaquer aux malades à 100 %

Afin de réduire le déficit de la Sécurité sociale, le Medef a demandé mercredi une limitation des dépenses de certains malades chroniques prises en charge à 100 %. Il a aussi enfoncé le clou pour exiger un relèvement de l'âge légal minimum de départ à la retraite. « Le Medef souligne à nouveau que le rendez-vous 2008 n'a pas apporté de réponse



au problème de financement des régimes de retraites. Outre l'allongement de la durée d'assurance à 41 ans en 2012, la seule proposition raisonnable serait de relever l'âge légal de la retraite », estime-t-il. Bien décidé à ne pas donner un sou de plus à la protection sociale il n'a de cesse d'obtenir une réduction de la couverture.

Céreq

## Contre le chômage, un diplôme de l'enseignement supérieur c'est un plus

Selon une étude du Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (Céreq) publiée jeudi, le taux de chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, est inférieur de moitié à celui des autres jeunes actifs, à 7 % contre 14 %. Près de 90 % des 290 000 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en 2004 occupaient un emploi trois ans après la fin de leurs études, dont 70 % un emploi à durée indéterminée, soit 20 à 10 points de plus que ceux qui ont au plus le baccalauréat. Même si le pouvoir d'achat des diplômés de 2004 a connu une légère baisse par rapport à la génération 1998, leur salaire reste supérieur à celui des jeunes issus de l'enseignement secondaire, selon *Parmi les diplômés, 75 % sont issus de filières professionnelles (BTS, ingénieur, licences professionnelles...)*. A niveau équivalent, ils entrent dans la vie active dans de meilleures conditions que ceux issus de filières générales, en terme de taux de chômage ou de rémunération, souligne le Céreq. De même, les jeunes issus des filières industrielles ou scientifiques s'insèrent plus facilement dans l'emploi que ceux des filières tertiaires ou de sciences humaines. Les Bac+2 professionnels



s'insèrent particulièrement bien par rapport aux formations générales, même après la mise en place du système LMD (Licence, Master, Doctorat) qui relève le premier grade universitaire à trois ans après le Bac. Plus de la moitié des jeunes dans l'enseignement supérieur entrent sur le marché du travail sans avoir atteint ce premier seuil. Les licences professionnelles progressent considérablement, constituant une opportunité de poursuite d'études pour les étudiants de DUT et BTS. Plus des trois quarts des diplômés

d'une licence pro ont un CDI 3 ans après l'entrée dans la vie active. Le Céreq note également que le Bac+5 constitue « *un sésame pour l'accès aux emplois très qualifiés* », notamment pour les diplômés d'écoles d'ingénieurs ou de commerce, qui ont un taux de chômage inférieur à 5 %. De manière générale, les diplômés d'un Master ont deux fois plus de chance d'être cadres que les titulaires d'une maîtrise et quatre fois plus que les diplômés de licence. Par contre, les titulaires d'un doctorat (Bac+8) s'insèrent difficilement et continuent d'être confrontés à un taux de chômage élevé (environ 10 %), à l'exception des docteurs en médecine.